

CXXVI

Expliquons quelle était à cette époque la position de M. Boucher. M. Dumont débarqué à Québec le 27 octobre 1662, était monté sans retard aux Trois-Rivières, faisant le trajet en une seule journée, et il avait établi M. Boucher gouverneur de cette place (*la Mère de l'Incarnation*) ce qui dû avoir lieu vers le premier jour de novembre. Le *Journal des jésuites* dit que M. Dumont repartit pour la France le 3 novembre. La Mère de l'Incarnation écrit, le 6 novembre, qu'il s'en retourne bien content du pays. (1)

Le 10 janvier 1663, M. Boucher siège en cour de justice aux Trois-Rivières, ainsi que son lieutenant Pezard de la Touche et Maurice Poulain. (*Registre des audiences*). En cette occasion, outre ses fonctions de juge en chef, il est qualifié du titre de gouverneur des Trois-Rivières. Le 26 juillet suivant, aux Trois-Rivières, le Père Le Mercier baptise Marguerite, (2) fille de Pierre Boucher, "gouverneur du lieu".

Cette double position de juge et de gouverneur paraît avoir été temporaire, en attendant que le nouvel ordre de choses fût établi.

Louis XIV avait manifesté le désir de voir un ouvrage de la plume de M. Boucher qui pût guider les amis du Canada dans la propagande qui allait être faite pour attirer en ce pays des cultivateurs et des gens de métier dont on y avait tant de besoin. M. Boucher n'avait pas tardé à se mettre à l'œuvre; c'est des Trois-Rivières que, le 8 octobre 1663, il data la préface de son livre, dédié à Colbert, ministre des colonies, et qui porte pour titre: *Histoire véritable et naturelle de la Nouvelle-France*.

L'ouvrage fut imprimé à Paris. Par malheur, il ne fut pas répandu dans le royaume comme il devait l'être et resta entre les mains de ceux qui n'en avaient aucun besoin pour s'éclairer. Si l'auteur eût pu en surveiller lui-même la distribution un bien immense aurait été produit, car on trouve dans ces pages exposées, d'une manière claire et avec ordre, une foule d'informations sur le Canada.

A part les *Relations* des Père jésuites, rien d'aussi considérable n'était encore sorti des presses de France touchant notre pays. Les *Voyages* de Champlain ne pouvaient plus avoir la portée d'autrefois, les circonstances ayant changé.

(1) Puisqu'il n'a été que huit jours au Canada, il ne peut être l'auteur de la narration qu'on lui prête et il n'a pas dû visiter tout le pays comme les historiens nous le donnent à entendre.

(2) Cette enfant épousa Nicolas Daneaux, seigneur de Muy, qui devint gouverneur de la Louisiane.